



Communiqué

Pour publication immédiate

L'ACIPR participe au lancement du programme de réacheminement des DMDS de l'Ontario

OTTAWA, ONTARIO – LE 22 JANVIER 2009 – Jim Quick, président de l'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement (ACIPR), et l'Honorable John Gerretsen, ministre de l'Environnement de l'Ontario, ont lancé aujourd'hui le Programme de réacheminement des déchets municipaux dangereux ou spéciaux (DMDS) en Ontario.

« Notre industrie prend très au sérieux ses responsabilités en matière de gérance de l'environnement, de dire M. Quick. L'ACIPR a été l'instigatrice de l'élaboration du plan du programme grâce auquel 32 000 tonnes de DMDS seront détournées chaque année des sites d'enfouissement de l'Ontario. »

Le plan du programme de DMDS a été créé par Stewardship Ontario en collaboration avec de grands représentants de l'industrie au nom de Réacheminement des déchets Ontario, et à la demande du ministre de l'Environnement de l'Ontario. Le programme, intitulé Do What You Can, invite les citoyens de l'Ontario à apporter leurs déchets ménagers dangereux et autres produits d'entretien spéciaux, et leurs contenants, dans des centres de collecte spéciaux.

Dans le cadre de ce programme de réacheminement des DMDS, les entreprises visées doivent déclarer la quantité de DMDS vendus dans la province et verser des droits à leur égard, droits qu'utilise Stewardship Ontario pour administrer le programme.

Stewardship Ontario, qui est l'organisme autorisé de financement de l'industrie (IFO) pour le programme de DMDS, veillera à ce que toutes les industries visées participent au programme. Il est également chargé de défrayer la collecte, le transport et le traitement des matières indésirables de façon respectueuse de l'environnement.

L'ACIPR participe au lancement du programme de réacheminement des DMDS de l'Ontario
January 22, 2009
Page 2

On prévoit recueillir environ 28 millions de dollars auprès de l'industrie au cours de la première année du programme. Cet argent servira à :

- améliorer l'accès aux lieux de collecte en augmentant le nombre de centres ou d'activités de collecte tenues dans la province ;
- soutenir la recherche et le développement afin d'accroître le détournement et le recours aux 3R (Réutiliser, Recycler et Réduire) ;
- mettre en oeuvre des programmes de promotion et d'éducation.

« Les produits que vise ce programme existent dans nos maisons depuis des décennies, précise M. Quick. Comme ils ont des utilisations très spécifiques, ils doivent être éliminés de façon spéciale.

Nous, de l'ACIPR, avons mis au point et administré des programmes de gérance depuis 1994, notamment en Colombie-Britannique, au Québec, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Nos connaissances et notre expérience ont fait du secteur le chef de file en matière d'élaboration de programmes de gérance efficaces et efficaces. »

- 30 -

Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement

L'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement représente les grands fabricants de peinture et de revêtements ainsi que les fournisseurs de l'industrie au Canada depuis 1913. Les ventes annuelles du secteur se chiffrent à plus de 2 milliards de dollars. Plus de 200 établissements de fabrication de peinture sont en exploitation au Canada et comptent plus de 7500 employés affectés à la production et à l'administration.

Pour plus d'information, communiquez avec :

l'Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement
613.231.3604

Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement
170, avenue Laurier ouest, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 5V5